

**Arrêté 2020-59 portant composition du comité de sélection
pour le poste MCF section 23 du CNU
Profil : Géographie/Géomatique, télédétection et statistique appliquées à
l'environnement et à l'aménagement
Affectation CUFR : Département LSH**

- Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007
- Vu le décret n° 2008-333 du 10 avril 2008
- Vu la convention de partenariat entre le CUFR Mayotte et l'université de Nîmes en date du 19 juin 2018
- Vu les décisions du conseil d'administration restreint du CUFR Mayotte en date du 12 mars 2020
- Vu les décisions du conseil d'université restreint de l'université de Nîmes en date du 16 mars 2020

ARRETE

Article 1 : La composition du comité de sélection créé en vue de pourvoir un emploi de maître de conférences est fixée comme suit :

Membres appartenant à l'Université de Nîmes				
Nom	Prénom	Qualité	Discipline enseignée ou de recherche	Etablissement d'origine
Weiss	Karine	PRU	Psychologie	Nîmes
Olivier	Sylvain	MCF	Histoire	Nîmes
Causse	Elsa	MCF	Psychologie	Nîmes
Membres extérieurs à l'établissement				
Girres	Jean-François	MCF	Géographie	Paul Valéry Montpellier 3
Robin	Marc	PRU	Géographie	Nantes
Seyler	Frédérique	DR	Géographie	IRD Montpellier
Corgne	Samuel	PRU	Géographie	Rennes 2
Longépée	Esméralda	MCF	Géographie	CUFR Mayotte

Article 2 : La présidente du comité de sélection est Madame Karine WEISS.

Article 3 : La vice-présidente du comité de sélection est Madame Esméralda LONGÉPÉE.

Article 4 : Les noms des deux rapporteurs statuant sur les demandes de mutations prioritaires (rapprochement de conjoint, fonctionnaires en situation de handicap) et les dispenses de qualification (recrutements étrangers) sont : Brice ANSELME et Johnny DOUVINET.

Article 5 : Ce comité n'est valable que pour la durée du présent recrutement.

Fait à Dembéni, le 14 avril 2020

Le Directeur du CUFR de Mayotte



Aurélien SIRI